



Paris, Espace Reuilly, les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2019

Deux journées d'étude avec Haim OMER

## « Nouvelle autorité » et fonction d'ancrage : une approche intégrative pour les parents, les éducateurs et les enseignants

### Lundi 1<sup>er</sup> avril 2019

La « nouvelle autorité », une réponse positive et cohérente avec nos idéaux

Aujourd'hui, le modèle traditionnel de l'autorité dans l'éducation est en crise. Ce modèle, qui était basé sur des principes tels que la distance, la domination, l'obéissance, une hiérarchie rigide, et la punition immédiate, n'est plus acceptable à nos yeux. Dès lors, les parents, les éducateurs et les enseignants sont censés agir sans avoir recours à cette autorité qui a perdu sa légitimité et sa valeur.

Et pourtant, sans autorité, il est impossible de remplir correctement une fonction éducative. L'idéal d'une éducation libre s'est d'ailleurs avéré hautement problématique.

⇒ **Comment dès lors développer et exercer une autre forme d'autorité, positive, qui soit en cohérence avec nos idéaux ?**

La « nouvelle autorité » est basée sur la présence, l'auto-contrôle, un réseau de soutien et de légitimation, la transparence et la persistance. Ce sont des fondements très différents de ceux sur lesquels reposait l'autorité traditionnelle, mais qui permettent aux parents comme à l'ensemble des éducateurs de se sentir protégés, appuyés, légitimes. Ils disposent ainsi de moyens efficaces de prévention et de réaction.

La « nouvelle autorité » permet à chacun de remplir une fonction d'ancrage, qui favorise la mise en place d'un cadre positif et stable de rapports avec l'enfant. Dans ces conditions, celui-ci peut développer une capacité d'attachement sécuritaire, meilleur garant d'un développement positif.

#### Programme

- L'établissement d'une alliance positive avec parents, enseignants et éducateurs ;
- La création d'un groupe de soutien ;
- La résistance non-violente aux comportements violents et destructeurs.

### Mardi 2 avril 2019

Un nouveau regard sur les troubles d'anxiété chez les enfants

Les troubles d'anxiété chez l'enfant se rencontrent fréquemment dans différents contextes d'intervention. Il s'agit par exemple de refus scolaire, de repli social avec abus d'internet, de syndrome obsessionnel-compulsif ou encore d'autres manifestations « tyranniques » de l'anxiété. Si la tendance à ces troubles est probablement innée, on a cependant constaté que le développement, la gravité et le niveau de fonctionnement de l'enfant sont influencés par l'attitude des parents. En particulier, de nombreuses recherches ont montré que « l'accommodation parentale » (c'est-à-dire la tendance des parents à adapter leur comportement pour éviter que l'enfant ne puisse souffrir de l'angoisse) est le prédicteur principal de la gravité du trouble.

L'approche de la nouvelle autorité a donc été adaptée aux troubles d'anxiété de l'enfant en aidant les parents à diminuer systématiquement leur niveau d'accommodation. Au lieu de « sauver » leur enfant de toute épreuve d'anxiété, les parents apprennent à soutenir celui-ci pour qu'il devienne capable de se confronter à ses peurs d'une façon adéquate. Les parents renforcent alors l'enfant au lieu de le protéger. Cette approche permet la transition d'une attitude de surprotection à une attitude de soutien. Cela se révèle positif tant pour les parents que pour les enfants.

#### Programme

- Parents, ancrage et troubles d'anxiété : une approche systématique ;
- Syndrome obsessionnel-compulsif manifestations "tyranniques" des troubles d'anxiété ;
- Applications spécifiques:
  - refus scolaire
  - repli social avec abus d'internet
  - syndrome obsessionnel compulsif
  - manifestations « tyranniques »

## Public cible

Ces journées d'étude sont destinées aux professionnels de l'aide, du soin et de l'éducation qui accompagnent des enfants et adolescents violents, destructeurs, adoptant des conduites à risques ainsi qu'à ceux qui interviennent auprès de parents déconcertés par les comportements de leurs enfants.

## Conférencier



**Haim OMER** est professeur de psychologie à l'Université de Tel-Aviv. Auteur de plusieurs livres et de près d'une centaine d'articles scientifiques, il se consacre depuis plus de quinze ans à répondre à un besoin social évident : celui de recréer une forme d'autorité des parents et des enseignants qui puisse être légitime et acceptée dans nos sociétés démocratiques et protectrices des droits de l'enfant. C'est ainsi qu'il a transposé la résistance non-violente du champ de la lutte politique à ceux de la thérapie familiale et de la vie scolaire. Les méthodes qu'il a développées ont été adoptées dans des centaines de centres, institutions et écoles dans de nombreux pays.

Il a publié en 2017 aux Editions de Boeck « *La résistance non violente : une nouvelle approche des enfants violents et autodestructeurs* » et « *La Nouvelle Autorité - Parents, enseignants, communautés* » aux Editions Fabert.

## Informations pratiques

**Lieu :** Espace Reuilly - 21 rue Hénard - 75012 Paris

**Dates :** lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 avril 2019, de 9h30 à 17h00

**Coût :** inscription individuelle : 160 € / Par convention (formation continue en France) : 190 €

## BULLETIN D'INSCRIPTION

 à nous renvoyer par la poste, par mail ou via notre site [www.parole.be](http://www.parole.be)

Nom : ..... Prénom : .....

**ADRESSE PRIVEE :** Rue : ..... N° : .....

Ville : ..... Code postal : ..... Pays : .....

Tél : ..... e-mail : .....

**ADRESSE PROFESSIONNELLE :** Institution : .....

Rue : ..... N° : .....

Ville : ..... Code postal : ..... Pays : .....

Tél : ..... e-mail : .....

## PAIEMENT

- J'effectue un virement européen de ..... € sur le compte IBAN : BE37 7755 9056 5828 BIC : GKCCBEBB (Belgique, France, Luxembourg...)
- Mon organisme envoie une attestation de prise en charge et règle par mandat administratif – n° d'agrément : 11 75 34 59 875 (inscription par convention en France)
- J'effectue un virement de ..... € sur le compte IBAN : FR80 3000 2005 6100 0045 1265 R 84 (France)
- J'envoie un chèque de ..... € à l'ordre de "Parole d'Enfants" (France)
- J'effectue un virement de ..... CHF sur le compte CCP de Parole d'Enfants n°40-688752-4 à Bern – IBAN CH58 0900 0000 4068 8752 4 BIC : POFICHBEXX (Suisse)

## FACTURE

- Je désire recevoir une facture établie au nom de .....  
à mon adresse  privée  professionnelle

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nous attirons votre attention sur le fait que votre réservation ne sera effective qu'à la **réception de votre paiement** ou d'une attestation de prise en charge signée par votre employeur. Les places seront attribuées dans la limite des places disponibles, dans l'ordre chronologique d'arrivée des versements. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire une réservation provisoire dans l'attente de la réponse de votre employeur.

## EN CAS D'ANNULATION

Les **annulations de votre part** ne font pas l'objet de remboursement. Lorsqu'il y a une liste d'attente pour un groupe dont le nombre de participants est limité, nous vous proposons un arrangement à l'amiable s'il nous est possible de vous remplacer. Nous nous réservons le droit d'annuler la formation si un nombre minimal de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, le remboursement est intégral.

## DATE ET SIGNATURE

### Association Parole d'Enfants

En Belgique > 31, rue Bassenge B-4000 Liège Tél +32 (0)4 223 10 99 - Fax +32 (0)4 223 15 56  
En France > 57, rue d'Amsterdam F-75008 Paris - Tél 0800 90 18 97 - Fax 00 32 4 223 15 56

[www.parole.be](http://www.parole.be)